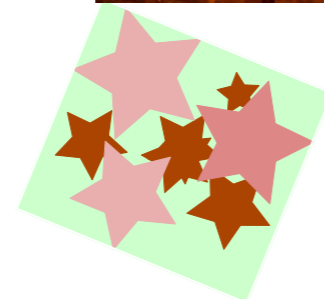




Bulletin Communal de Gingsheim
Décembre 2012

Bonne Année
2013



L' EDITO 2012

Mesdames, Messieurs,

Cette année 2012 a une fois de plus été une année dangereuse en terme d'orage brutal au printemps. Heureusement, le bassin de rétention Nord a permis d'écrêter le trop plein d'eau qui aurait causé des inondations dans le village : en effet, à pluie comparable en terme d'importance et de brutalité, nous n' avons enregistré qu'une seule cave inondée. En 2010 nous en avons eu 14.

L'analyse de cet évènement nous a permis de nous rendre compte qu' au niveau du coté Nord, le bassin de rétention a joué son rôle. Mais le côté Sud demeure dangereux, avec une pluie plus importante, nous aurions eu des inondations conséquentes dans le centre du village.

C'est pourquoi, le Conseil municipal a décidé d' appliquer la même démarche que pour le bassin Nord. Nous avons déjà réalisé 2 réunions avec les agriculteurs exploitant les parcelles les plus sensibles du bassin versant sud, afin de réfléchir ensemble sur des solutions qui permettent un tant soit peu de filtrer l'eau dans les champs et favoriser la pénétration de l'eau dans les sols. Pour 2013, une grande partie des parcelles sensibles seront en blé. Et après la récolte en automne, nous mettrons en place des bandes enherbées, qui prendront le relais à partir de 2014. En parallèle de ces mesures agro environnementales, nous avons aussi donné la maîtrise d'œuvre d'un deuxième bassin de rétention Sud à

Artelia.

Il est à noter également que des rajouts de fascines et de bandes enherbées ont été implanté cet automne au sein du bassin de rétention Nord. Vous retrouverez l'ensemble des chiffres en page 5 de notre bulletin.

Dans un avenir proche la commune de Gingsheim fera aussi l'objet de rénovations importantes. En effet, le Conseil Général projette de refaire la route départementale qui traverse Gingse. Mais au préalable à cette réfection de chaussée, le SDEA projette de rénover les conduites d'eau potable: enlèvement des anciennes conduites en fonte largement colmatées par le calcaire, pour les remplacer par des conduites en PVC , et refaire les branchements des particuliers. Ce chantier de défoncement de la route principale se passera courant été 2013. Le SDEA fermera ses tranchées et mettra du macadam provisoire. Ce macadam provisoire restera environ un an, le temps que les graviers se tassent et se stabilisent.

Courant 2014, le Conseil Général projette de refaire la chaussée de la route départementale partie Est du village : la commune profitera de ce chantier pour demander à intégrer à l'appel d'offre du Conseil Général la rue du houblon afin de la faire refaire à un prix compétitif.

Concernant la partie Ouest du village, les mêmes travaux sont envisagés avec un an de décalage : c'est à dire, les travaux SDEA en 2014, et la réfection de la chaussée en 2015. Nous en profiterions alors pour intégrer à l'appel d'offre du Conseil Général la réfection de la rue des bergers et la rue des jardins.



La carte scolaire de la rentrée 2013 subira également de gros changements. En effet le SIVOS du Sternenberg aura de profonds chamboulements.

Globalement, plus d'une centaine d'élèves en moins seront inscrits dans le réseau (retrait des communes de Lochwiller et de Schwenheim ; adhésion des communes de Westhouse-Marmoutier, Kleingoeft et Knoersheim). Les calculs théoriques de l'inspection de l'éducation sont radicaux dans de pareil cas car une centaine d'élèves correspond théoriquement à 4 classes. Le projet de l'inspection de l'éducation est donc le suivant : au total 4 classes seront supprimées, dont une classe sur Gingsheim... La commune essaye de lutter contre cette logique implacable, mais l'inspectrice d'académie nous l'impose. Nous vous tiendrons informés des décisions validées à l'occasion de la Lettre d'informations communales du mois d' Avril 2013 qui vous présentera également le budget 2013.

Le projet Zone de Développement Eolien, instruit par Opale pour la Communauté de Commune avance à tout petit pas. Il est vrai que la tâche est immense et complexe. La commune de Gingsheim s'est exprimée à l'unanimité contre ce projet. Nous ne sommes pas contre les énergies alternatives car il faudra bien apprendre progressivement à ce passer du pétrole. Mais vu la densité de population de notre territoire, vu la proximité des villages, vu les risques de nuisances sur la santé (puisque les éoliennes seraient à proximité des habitations), et finalement vu la décote de l'immobilier (puisque de l'autre coté nous avons déjà le TGV), nous considérons que ces points négatifs sont bien trop important pour être compensés par un aspect financier, sachant en plus que les chiffres des études se confirment rarement par la suite...

Pour le fleurissement, je souhaite conforter la petite équipe qui fait le travail au printemps et en automne, que ce soit pour la mise en place des bacs que pour l'entretien de ces derniers. Si parmi nos habitants, quelques personnes qui avaient la main verte pouvaient nous aider en y consacrant quelques heures au printemps lors de l'implantation, et en automne pour les retouches et les tailles, le travail pourrait s'organiser par petite équipe. Les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre peuvent se renseigner chez

Sandra ou Eric Hofstetter. Je voudrais remercier l'ensemble des bénévoles de la commune :

Ceux qui œuvrent pour la vie paroissiale,

Ceux qui organisent des animations ou des décorations avec et pour les plus jeunes,

Ceux qui aident au fonctionnement du jardin école,

Ceux qui s'associent commercialement au bon déroulement du Jardin école,

Ceux qui assurent la gestion et l'animation de la Salle des Fêtes,

Les animatrices de la bibliothèque.



Toutes et tous, vous êtes indispensables au bon fonctionnement de notre commune.

Dominique GROSS

Maire de GINGSHEIM

Les habitants à l'honneur



Nos vives félicitations

Aux heureux parents de :

Faustine Marie MOOG le 27/04/2012

Robin JESSON le 07/06/2012

Anna Francine Martine MITTELHAEUSER le 27/11/2012



Nos sincères condoléances aux proches de :

Albert, Marcel MITTELHAEUSER

Décédé le 13/02/2012

Nos nouveaux arrivants :

Famille Dubach : Fabrice, Julie et Mayline

Famille Baum-Cambas : Frédéric, Delphine et Jarod

Famille Jesson : Thibault, Noémie et Robin

Famille Favre : Marc, Michèle

Famille Blanchard-Lerdung: Mélodie, Gauthier et Hugo

Famille Chefson : Gaël, Séverine et Nathan

Famille Roussel-Aslanian : Olivier, Katia, Déborah et Enzo



Le village à l'honneur

Coté Commune



Bassin de rétention NORD : quelques chiffres !

Coût total des travaux	121050€
Subventions	85000€
Autofinancement	36050€
Fascines ajoutées	130ML

Travaux 2011/2012

Bassin de rétention SUD :

Projeté sur 2013/2014, le projet suit son cours. En partenariat avec les agriculteurs concernés, un projet d'assolement a été défini et l'étude technique d'ARTELIA sera présentée au printemps 2013. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'état d'avancement.



Coté Privatif



Lotissement « Rue du Printemps » :

Les premiers permis de construire arrivent, les travaux d'assainissement se poursuivent... le projet avance dans les temps impartis.

A ce jour, il ne reste déjà plus que quatre lots proposés à la vente.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter directement LA FONCIERE du RHIN au 06.23.99.47.54 / M. Guillaume ROBUCHON.



L' école de Gingsheim à l'honneur



Mme Corinne Jourdain

Directrice et Classe de CP-Ce1

M. Frédéric Pouillard

Classe Ce1-Ce2

Jardin école

Le jeudi 11/10, les CP-Ce1-Ce2 de Gingsheim se sont rendus au Jardin école afin d'en assurer l'entretien.

Ainsi, tout est prêt pour le printemps à venir.



Semaine du goût :

Le vendredi 19/10, les élèves ont eu la chance de déguster une excellente soupe de Potiron agrémentée de pains spéciaux.

Un vrai régal !

Projets à l'année :

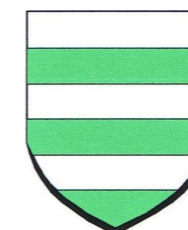
Autour d'un projet sportif, les élèves ont participé à des ateliers de Jeux paralympiques en début d'année scolaire et dans le cadre d'un projet d'écriture, ils ont réalisés des panneaux explicatifs. Un cycle piscine a pris le relais à la piscine d'Hochfelden.

Musique et danse ne font qu'un et c'est ainsi que nous irons tous au Palais des Congrès de Strasbourg participer à des actions éducatives musicales. Nous produirons également des danses pour la fin de l'année scolaire.

Nous n'oublierons pas non plus de nous faire remarquer lors d'actions plus ponctuelles tout au long de l'année, la dernière en date fût l'action « Vente de Sapins de Noël ». Un grand merci à tous les participants.

La prochaine en date sera celle de Carnaval :

Tous à vos masques !



Le Point Lecture à l'honneur



Cette année le « Point-Lecture » a accueilli Florence FERIN, dans le cadre du Festival « Vos Oreilles Ont La Parole », organisé par l'Association Pour la Promotion des Arts du Récit et de l'Oralité en Alsace (l'APPAROA).



Les histoires de « souris » contées par Florence FERIN ont captivé le public présent (59 enfants à partir de 3 ans ainsi que 44 adultes).



A l'issue du spectacle nous avons pu apprécier les gâteaux confectionnés par quelques mams.

Vous pouvez noter dès à présent que nous nous sommes inscrits pour le futur festival 2013, toujours en octobre : la date vous sera confirmée en temps voulu.

Nous vous rappelons :

- * que les permanences ont lieu tous les 15 jours , le mercredi de 17h30 à 18h30 : prochaine permanence le 09 janvier 2013 (affichage du planning à la Mairie et à la bibliothèque, transmis aux adhérents ainsi que sur le site)
- * que la cotisation est de 5 € /l'an pour les adultes et qu'elle est gratuite pour les moins de 16 ans,
- * qu'il est possible d'avoir des ouvrages en allemand (romans et documentaires) il suffit de nous le demander,
- * **c'est nouveau** nous avons dans nos rayonnages des DVD (bien sûr par les derniers films...)
- * et enfin si vous avez des auteurs préférés ou des titres de livres ou de DVD que vous aimeriez lire ou voir vous pouvez en faire la demande et dans la mesure du possible nous vous donnerons satisfaction...

L'équipe de la Bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour 2013

Carmen, Cathy, Marie-Claire, Nathalie et Régine
(permanences)



Le Conseil de Fabrique à l'honneur

Le Conseil de Fabrique de l'Église de Gingsheim

2012

Une nouvelle soirée « Tartes flambées

Feu de la St Jean et Kermesse école»

le 16 juin 2012

Le Phare de Gingsheim

Cette année, c'est avec le concours des enfants de l'école de Gingsheim et de leurs institutrices Sandra Berbé et Christelle Roeckel que nous avons organisé notre traditionnel Feu de la St-Jean !

Activités de stands - Jeux et Chants d'enfants étaient au programme tout au long de la soirée.

Les membres du Conseil de Fabrique , avec l'aide de leurs conjoints, familles et quelques bénévoles, ont une nouvelle fois préparé et servi près de 250 tartes flambées avant d'allumer le bûcher à la tombée de la nuit.



Continuation des travaux de restauration



Le retable de la Vierge Marie été restauré cette année par

Thierry HERR.

Celui de St Joseph est prévu en 2013.



Point finances :

Lors de la réunion sur l'état annuel des comptes le 9 mai 2012, les résultats de l'année 2011 montrent un excédent d'exercice de 2812,83 €.

Les recettes se montaient à 9431,43 € alors que les dépenses s'élevaient à 6618,60 €.

Le montant de la restauration du retable de Marie s'est élevé à 4092 € et la mise en place de celui de Joseph à 2990 € . Ces dépenses figureront dans les états de comptes pour l'année 2012.

Les recettes de la soirée feu de la St Jean et de la quête annuelle que nous allons organiser le 22 décembre 2012 serviront à financer la suite des travaux de restauration.



**Le Conseil de Fabrique vous souhaite
de très belles fêtes de Noël et une année
2013 remplie de joie et d'espérance.**

Nos Gingsheimer :

S'occuper des personnes âgées : une activité professionnelle à plein temps

Brigitte et Nathalie, comment vous est venue votre vocation ?

N : A l'âge de cinq ans, j'éprouvais beaucoup de joie à me rendre utile à la maison en contribuant à m'occuper de ma grand-mère. J'étais chargée de rouler ses bandes de contention. Dès ce moment, j'ai senti combien m'occuper des personnes âgées me donnait du bonheur. C'est ce métier que j'ai toujours voulu faire.

B : Il est vrai que par le passé, les maisons étaient vastes, toute la famille cohabitait. Nos parents étant occupés aux travaux des champs ou de la maison, les enfants contribuaient d'avantage aux tâches communes. Nous étions fiers de pouvoir aider nos grands-parents, quand le poids de l'âge et de la maladie demandait présence et aide.

Ma passion date peut être de cette époque !

Vous travaillez dans quels types d'établissements ?

N Je travaille dans un établissement public, au sein d'une équipe qui veille sur quinze résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de démence type Alzheimer. Ils ont entre 75 et 97 ans. Ces personnes ont particulièrement besoin de repères. Un des risques majeurs est la fugue, et notre service est donc sécurisé, dans le cadre d'une unité de vie protégée : on peut y rentrer, mais pas en sortir, sans connaître le code. L'équipe se compose de deux aides-soignantes le matin, deux l'après midi, et une la nuit, à laquelle s'ajoute un agent de service hospitalier en journée.

B Je travaille dans une maison de retraite du secteur privé. Il s'agit avant tout d'un lieu de vie. Nos pensionnaires y sont totalement pris en charge jusqu'à leur décès.. Nous y accueillons des résidents plus ou moins dépendants. La moyenne d'âge est de 85 ans.

Quels sont les moments et les gestes importants, en maison de retraite ?

B L'accueil est le moment le plus important. Il influe sur la prise en charge future de chaque résident et détermine la mise en place d'un projet de vie personnalisé : des activités adaptées, des groupes constitués par affinités permettent en effet une meilleure intégration.



N Nos pensionnaires apprécient particulièrement les moments consacrés au lavage des cheveux, aux soins manucure. Ils aiment aussi beaucoup les promenades dans le parc.

B Aucun geste n'est anodin. Par exemple, laisser à la personne le choix de ses vêtements l'aidera à conserver sa dignité et l'estime de soi.

N Le repas est également un moment important. Notre unité de soins est composée d'un salon/salle à manger et d'une cuisine collective. Les soignants servent les résidents et mangent avec eux. C'est ce que nous appelons un repas thérapeutique : les personnes souffrant d'Alzheimer ont perdu le souvenir des gestes quotidiens. En nous voyant manger, elles reproduisent par mimétisme les gestes oubliés.

B La convivialité entre résidents, qui règne au moment du repas, est très appréciée. Il est essentiel, de les laisser manger à leur rythme, d'écouter leurs doléances pour les transmettre à qui de droit, tout en assurant une surveillance discrète pour éviter tout incident, « fausse route » par exemple.

Le séjour en maison de retraite est-il bien vécu par vos résidents et leur famille ?

B C'est souvent un moment très difficile pour les familles. Nous les aidons à se déculpabiliser, ils ont l'impression d'abandonner leur proche et le vivent très mal.

N Nous devenons un peu comme la famille de nos résidents, même s'ils ne se souviennent pas de nos prénoms, ils reconnaissent notre visage et notre voix.

B Nous aidons nos pensionnaires à surmonter leur tristesse le mieux possible. La souffrance physique fait partie de leur quotidien, et leur fait perdre peu à peu le goût de vivre. Ils sont fréquemment culpabilisés par la charge financière, que leurs frais de séjour représentent pour leurs enfants. Ils se sentent inutiles et le vivent très mal. Nous les incitons à aller vers les autres, afin d'éviter l'isolement social.

Quel est le prix des frais de séjour ?

N En établissement public, il faut compter 1400€ par mois en unité Alzheimer. C'est un prix raisonnable. Il y a cependant une contrepartie : il n'y a pas assez de personnel, les absences sont insuffisamment remplacées. C'est vraiment un problème !

B En privé, nous n'avons pas ce problème, d'autant plus que nous accueillons des jeunes stagiaires bénévoles, en contrat aidé. Nous avons également beaucoup d'intervenants extérieurs pour les différentes activités. Bien sûr le prix de journée est plus important : entre 1700 et 2000€ par mois, en fonction du degré de dépendance.

Quels sont les événements importants pour vos pensionnaires ?

N Nous fêtons tous les anniversaires, ce sont des moments heureux. Ils aiment aussi la visite mensuelle du zoothérapeute. Il est accompagné d'un chien, d'un hamster, d'une tourterelle, d'un lapin ou d'une perruche. Les caresses ravivent les souvenirs des moments partagés avec leurs animaux. Les séjours de vacances sont aussi vivement appréciés. Ils durent environ cinq jours. J'ai eu un grand moment de joie en voyant un monsieur retrouver le bonheur de manger sans faire de fausse route, au restaurant, l'espace de ses vacances. Dès le voyage de retour, il est hélas retombé dans son handicap initial...

B Les thés dansants sont les activités les plus prisées, beaucoup y participent. La chorale et les activités de gymnastique sont aussi très appréciées. On utilise les jeux tels que les cartes, dominos, lotos, pour les aider à conserver leur mémoire le plus longtemps possible.

N Lorsque je leurs mitonne un repas à thème : cuisine mexicaine, tartes flambées, ils retrouvent l'appétit et le goût de vivre. Même un repas « Mac-Do » est un événement !



Quelles sont les difficultés liées à l'exercice de votre métier ?

N Il ne faut surtout pas attendre de reconnaissance. C'est difficile à vivre.

Notre travail est très éprouvant physiquement : dans mon service, nous nous occupons de presque tout et il faut une concentration permanente.

B C'est délicat également sur le plan moral. Car nous nous attachons à nos résidents, nous devenons leur confident et tout ce qui les touche : souffrance, problèmes avec les proches, déchéance et décès nous atteint profondément. Avec le temps nous apprenons à nous protéger, mais jamais totalement !



Quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

B Il est indispensable d'aimer le relationnel, il faut avoir le sens de l'humain, avoir de l'empathie naturellement.

N La patience est une qualité essentielle : il faut rentrer dans leur monde, dans leurs rythmes et les rassurer.

Quelle formation avez-vous suivie pour exercer votre métier ?

N J'ai préparé un BEP sanitaire et social, puis j'ai suivi une formation d'aide soignante.

B A l'issue de mes études d'aide-soignante, je travaille dans un service de médecine durant 10 années. Je m'oriente ensuite vers la psychiatrie où j'effectue différentes formations dont une spécialisation en géro-psi-chiatrie. Me voici au chevet de la personne âgée.

Conclusion

Merci d'avoir partagé votre passion avec les lecteurs de Gingsheim. Elle démontre que l'on peut trouver un épanouissement personnel, dans ce monde mal connu des maisons de retraite. Nous savons tous que dans quelques années, ces structures devront accueillir de plus en plus de personnes âgées.

C'est donc une piste sérieuse pour une orientation professionnelle garantissant un emploi. Espérons que vos témoignages inciteront des jeunes à choisir ce métier qui vous a apporté tant de satisfactions !!

Les enfants du village à l'honneur

Trois mercredis après-midi, 16 enfants, de charmantes bénévoles, quelques crayons de couleur, quelques pinceaux, des pots de peinture, de la bonne volonté, beaucoup de tendresse, de bonne humeur, et quelques chocolats plus tard... c'est tout un village alsacien qui prend vie sur le parvis de notre église, le jour de la fête patronale.

Merci à l'ensemble des bénévoles sans qui ce travail n'existerait pas !



Le Conseil de fabrique passe commande puisque c'est un projet éducatif sur trois ans qui se profile pour nos jeunes décorateurs. Chaque nouvelle année verra les traditions festives de Noël d'un continent mises à l'honneur.

Vous l'avez deviné, cette année, c'est l'Europe, plus particulièrement la France et l'un de ses petits villages alsaciens Gingsheim. Prenez garde : le Hanstrapp n'est pas loin !





Notre Commune – CES DERNIERS MOIS Ils veillent sur notre environnement !

Osterputz 2012

13 courageux bénévoles se sont épaulés pour réaliser notre traditionnel nettoyage de printemps. La manifestation a failli être annulée la veille, faute d'inscription. Leur mérite n'en est que plus grand. De gros progrès ont été réalisés, ces dernières années. Le volume des déchets collectés a remarquablement baissé. Deux points ont cependant été repérés.



Des déchets sauvages ont été découverts au milieu des ronces dans les bosquets à proximité de la rue de la forêt. Une nouvelle fois, des boîtes de médicaments y ont été trouvées. Le risque d'intoxication accidentelle de jeunes enfants est bien réel. Face à ces incivilités répétées, notre maire est passé à l'action. Le problème semble réglé à ce jour.

La benne de récupération du verre était devenue un espace dangereux pour les enfants à cause de multiples éclats disséminés au sol. Merci de bien vouloir être vigilant lors de vos dépôts, afin de ne pas casser les bouteilles. En cas de maladresse, il serait souhaitable de nettoyer les déchets le plus rapidement possible afin d'éviter que les enfants se blessent.

Décharge du Rohrbach

L'Association de Sauvegarde Alsace Déchets Rohrbach peut être fière du bilan de ses actions en 2011 et 2012. Après plus de 40 années de pollution, c'est la première fois qu'un commissaire-enquêteur s'est prononcé pour une fermeture définitive de la décharge fin 2014. Malheureusement cet avis n'a pas été retenu puisqu'en date du 23 janvier 2012, un nouvel Arrêté Préfectoral a été signé pour autoriser la Société SITA Alsace à poursuivre l'exploitation du site du Rohrbach jusqu'à fin 2016. Elle n'a toutefois pas eu gain de cause pour une exploitation jusqu'à fin 2019.

Suite au dépôt de plainte de Madame la Conseillère Générale, l'ASADR 67 s'était portée partie civile. Le jugement a eu lieu le 10 septembre 2012 et la Société SITA Alsace a été condamnée par le Tribunal de Police de Schiltigheim pour le non-respect des hauteurs des casiers et le manque de contrôle à l'arrivée des déchets sur le site. SITA a immédiatement fait appel de ce jugement. Mme Lehmann, conseillère générale suit ce dossier de très près. Lors de l'assemblée générale du 7 décembre 2012, elle se montrait assez optimiste.



Le nouveau Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPGDND) est en cours d'élaboration au Conseil Général du Bas Rhin. Ce plan sera mis en œuvre début 2015. La décharge du Rohrbach ne figure pas dans ce plan, ce qui laisse espérer sa fermeture pour fin 2014. D'autre part l'arrêté préfectoral de janvier 2012 prévoit un volume maximal de déchets retraités. A compter de 2013, Sita ne pourra plus réaliser de bénéfices suffisants, pour que l'exploitation de cette décharge soit rentable. Ce qui l'incitera bien entendu à cesser son exploitation.

Le combat de l'ASADR 67 n'est pas terminé pour autant. Il faudra songer sans tarder à la dépollution du site avant que la nappe phréatique ne soit atteinte.

Pour modifier le comportement des industries qui ne pratiquent pas assez le tri sélectif, les consommateurs auront un rôle considérable à jouer en boycottant les produits à emballage trop polluant.

Plus de renseignements : www.alsace-dechets.fr

Nos Aînés à l'honneur !

Cette année, le premier week-end de l'avent fut aussi le week-end où le Maire et le Conseil municipal ont réuni les aînés de la commune ainsi que l'ensemble du personnel communal pour le traditionnel repas de Noël.

Après avoir dégusté un repas de choix (foie gras, cochon de lait farci, plateau de fromages et bûche de Noël) nos aînés se sont vus offrir par les jeunes enfants présents des petits sachets de braeделе.



C'est dans une ambiance fort chaleureuse que les premiers chants de Noël ont été entamés, repris par un groupe musical, le « Duo Charles et Bernard ».

L'après-midi s'est achevée dans une ambiance de Thé dansant et quelques couples ont investi la piste de danse, pour la joie des petits, des grands et des anciens.



Notre Commune – COMMUNIQUE DE PRESSE

Message PREFECTURE



A compter du 1^{er} janvier 2013 vous n'aurez plus à demander une AST, autorisation de sortie du territoire individuelle. Donc, à partir du 1^{er} janvier prochain les mineurs non accompagnés par leurs parents ne pourront sortir du territoire français qu'avec une carte nationale d'identité ou un passeport.

Renseignements : Mairie de votre domicile.

Message GENDARMERIE

Protégez votre domicile en cas d'absence ponctuelle ou durable ! Quelques petits conseils qui parfois peuvent s'avérer utiles, même s'ils vous paraissent anodins !

Fermez la porte à double tour, même si vous êtes présents ; assurez vous de l'identité des gens avant d'ouvrir les portes ; placez en lieu sûr et éloigné vos effets personnels de valeur ; pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ; faites relever votre courrier car votre domicile doit paraître habité ; en cas de perte de clés et surtout si vous avez indiqué votre adresse sur le porte-clés, changez les serrures... autant de conseils qui pourront vous aider. Des flyers sont à votre disposition en Mairie.



Message CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil Général pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides mobilisables.

Un bureau d'études est présent sur votre territoire. Contactez- le par téléphone ou choisissez de le rencontrer lors des nombreuses permanences (planning des permanences sur www.bas-rhin.fr (rubrique: Habitat et Logement / Vous êtes propriétaires) :

Territoire du SCOT de Sélestat et du SCOT de la Région de Strasbourg hors CUS

URBAM Conseil Tel : 03.29.64.45.19 Mail : pig67@urbam.fr

Notre Commune – VIE PRATIQUE



Pompiers	18
S.A.M.U.	17
Gendarmerie de Hochfelden	03.88.91.50.18
Electricité de Strasbourg (urgences)	03.88.20.60.60
S.D.E.A.	03.88.19.29.19
Maison du Pays de la Zorn	03.88.91.96.58
Ecole de Gingsheim	03.88.51.44.62
Mairie	Tél 03.88.51.24.80 Fax 03.88.51.24.80

mail mairie.gingsheim@payszorn.com

site internet <http://gingsheim.payszorn.com/>

La Mairie vous accueillera à partir du Jeudi 03 janvier 2013.

En cas d'urgence, merci de contacter le 06.49.46.23.27.



LOCATION SALLE COMMUNALE

Président M. GROSS Joseph 03.88.51.27.14 (location)

Vice-présidente Mme PEYRE Régine 03.69.06.79.07

Trésorier M. Alain BECKER

Pour les habitants de la Commune

Petite Salle 100€

Grande Salle (sans cuisine) 150€

Grande Salle (avec cuisine) 200€

Pour les non-résidents de la Commune

Grande Salle 350€

Chèque de Caution à la remise des clés de 1000€

Consommables (électricité et fuel) à charge du client





Le Conseil Municipal,
ainsi que l'ensemble du
personnel communal
vous souhaitent à toutes et à tous,
de passer de belles fêtes de fin d'Année.
Que 2013 soit pleine de joies, de réussite et de
chaleur pour vous et vos proches.

